

Metz, le 9 mai 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
pauline.theis@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire
Mairie de Fresnes en Saulnois
47, rue de l'Eglise
57170 FRESNES EN SAULNOIS**

Tel : 03 87 34 34 31

OBJET : Dossier de déclaration concernant le remplacement partiel de l'ouvrage d'art CS76 sur le ruisseau d'Osson, à Fresnes en Saulnois
N° 57-2021-00266

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\FRESNES EN SAULNOIS\2022-CD57 OA

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 09 mai 2022, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet de emplacement partiel de l'ouvrage d'art CS76 sur le ruisseau d'Osson sur la commune de Fresnes en Saulnois.

Ce dossier a été déposé par : Département de la Moselle

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 09 mai 2022 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 09 mai 2022 ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'**un mois minimum**. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER